

BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET		Date :25/10/2025	
INTITULE DE L'ACTION : Fête de Noël			
DEPENSES (*)		RECETTES	
Location(s)	(1)	Autofinancement	
Jeux gonflables	600Euros	Ventes de gateaux 1 € la part * 50	50
Machines barbe à papa et machines pop corn	105 euros	Ventes de boissons 1,50€ la boisson * 50	75
		Ventes de barbe à papa 2€ la pièce *25	50
		Ventes pop corn 2 € *25	50
		Pêche au canard 1€ la partie * 25	25
Boissons et alimentation	180 euro	Chamboule tout 1 € la partie * 25	25
Achat de fournitures (à détailler)	(3)	Autres financements (à préciser)	
Assurance			
Tracts, affiches	170 euros		
		Aide demandée au PIC	1 000 €
Taxes (SACEM)			
Divers			
Personnel bénévole		Bénévolat	
Sous total des dépenses engagées	1055		
Financement d'un autre projet (5)	220		
TOTAL	1 275 €	TOTAL	1 275 €

(*) **Les dépenses doivent être justifiées par des devis**

(1) Si le local d'une association est utilisé, s'assurer que cette association est protégée pour la fête que vous organisez

(2) Pour les voyages collectifs, les conditions suivantes :

- avoir fait l'objet d'une animation préalable sur le quartier, afin de contribuer à leur autofinancement
- être encadrés par plusieurs adultes (autorisation parentale pour les mineurs non accompagnés de leurs parents)
- être couverts par une assurance
- contenir une activité à finalité éducative ou culturelle comme le précise le règlement intérieur

(3) Seul le matériel consommable est pris en compte (petit matériel servant à organiser la fête, papier, colle,...)

(4) Il est indispensable de faire participer financièrement ou matériellement les bénéficiaires du projet, et les usagers doivent nécessairement participer au projet.

(5) Si des bénéfices générés par l'animation sur le quartier sont destinés à financer une opération (sorties, voyages, dons à une organisation caritative, etc.), il faut en indiquer le montant.